L'EVOLUTION DE LA CONDITION AGRICOLE EN TURQUIE (1)

Cavit O. Tütengil

Introduction -

La grande part de la population turque a toujours été occupée dans l'Agriculture. L'Industrie est très récente et sa contribution au revenu national est encore minime. Par conséquent le problème posé par l'A.I.P.S. (condition agricole dans la société industrielle) n'est pas réellement celui de la Turquie. Le secteur agricole est, par ses dimensions, nettement dominant en Turquie.

Jusqu'à la fin de l'Empire Ottoman, les structures de l'agriculture sont stagnantes; les techniques rudimentaires, la production souvent déficiente et toujours à la merci des conditions climatologiques.

Avec le Régime Républicain une certaine importance est attachée à la paysannerie. D'abord au point de vue politique, les droits des paysans commencent à être défendus; au moins en prend conscience de leur importance. Mais au point de vue économique les changements survenus sont plus intéréssants; plusieurs Ecoles Techniques d'Agriculture, Fermes d'expérimentation, haras, sont fondés en même temps qu'un vaste programme de scolarisation rurale est mis en application. D'autres part il y a un essai de redistribution des terres; mais il ne peut aller plus loin en raison des intérêts qu'il heurte. Le credit agricole organisé depuis longtemps commence à rendre de réels services.

Après la fin de II. Guerre mondiale un nouveau courant s'annonce; la mécanisation de l'agriculture. Soit par l'Aide Marshall soit par l'importation le paysan turc commence à acheter des tracteurs et toute sorte d'autres machines. Seulement la question est d'une extrême complexité On ne peut pas affirmer que tout paysan peut acheter un équipement

⁽¹⁾ La note suivante a été présentée à l'Association Internationale pour le Progrès Social au nom de la Section Turque de cette Association. Elle a été préparée sur un plan de travail établi par la Section Française, par Dr. Cavit Orhan Tütengil, avec la collaboration de Dr. Metin Kutal et İhsan A. Sökmez. Seule la partie intéressant l'Economie Turque a été retenue.

mécanique. Ce sont plus riches, ceux qui ont en même temps des revenus suffisants (car si l'aide d'Etat existe, elle constitue une dette hypothéquée, donc existe une assiette immobilière) et des terres suffisamment étendues pour permettre une culture mécanique rationnelle. D'où la spéculation sur les terres qui sévit ces dernières années. Ce n'est évidemment pas l'objectif initial qui était d'élever le rendement, les revenus et la production agricoles. Une initiative moins hardie, mais probablement plus en profondeur, est par exemple la construction dans le pays, avec des matières premières, et par les techniciens locaux de machines simples; mieux adaptées aux conditions du pays. Une étude spéciale et détaillée de ces questions est indispensable et elle est en partie faite. Nous ne faisons qu'effleurer ces problèmes dans cette introduction.

La question se complique encore par l'instauration après 1946 du système de plusieurs partis politiques. La masse paysanne est constamment sollicitée par les partis en raison de son importance électorale. Chaque élection constitue une occasion de promettre plus de facilités aux paysans. La fiscalité est complètement absente des calculs économiques des exploitations agricoles. Le Crédit Agricole qui s'ouvre le plus généreusement aux paysans ne peut pas récupérer tous ses fonds prêtés; car les raisons politiques obligent les dirigeants à faire accorder des sursis pour chaque mauvaise récolte et de façon collective.

a - En 1954

Céréales	9.624.200	tonnes
Tabac	90.655	>>
Pomme de terre	1.000.000	>>
Betteraves	1.165.000	>>
Coton	142.000	>>

En 1953 les troupeaux

Moutons	27.000.000
Chèvres	21.000.000
Bovins	12.000.000
Chevaux	1.200.000

Produits animaux en 1953

Vian d es	106.040	tonnes
Lait	3.376	»
Oeufs (000)	1.094.269	

Les produits des forêts en 1953

Bois de construction (1.000 m.³) 157 Bois pour usages domestiques (1.000 T.) 1.365 Bois de charbon (» T.) 38

- Les industries qui se rattachent à l'Agriculture

A part industries campagnardes et traditionnelles de meuniuserie, de scierie etc. qui tendent à plus de mécanisation, l'industrie moderne attachée à l'Agriculture a pris un grand essort ces dernières années.

1° Sous l'égide de l'Etat

- l'Organisation d'Etat d'Equipement Agricole; qui a pour but la fabrication et vente des machines aratoires simples.
- La même organisation assure aussi l'importation de certaines pièces non-fabriquées dans le pays et assure le montage et entretien de ces machines dans ses ateliers dispersés dans les campagnes.
- Le Monopole d'Etat des tabacs a plusieurs manufactures de cigarettes.
- L'Etat assure une grande partie de la production des boissons alcoolisées et des spiritueux.
- Les Manufactures de thé réponrent presqu'entièrement aux besoins de la consommation intérieure.
- L'activité forestière est dirigée par l'Etat. Car en Turquie toutes les forêts sont nationalisées. L'Etat entreprend les industries des allumettes et de résine.
- Quant à la production animale, l'Etat possède le Combinat des Viandes qui se charge de collecte, de transport en wagons frigorifiques et de distribution de la viande.

2° Par l'initiative privée

- Le traitement et emballage du coton brut.
- Les huileries végétales (olive, tournesol).
- Les savonneries.
- Les conserveries et fruits et legumes secs.
- Charbon de bois, des glans.
- Saucisses de boeuf et tanneries.

- La commercialisation des produits agricoles est un des plus grands problèmes de L'Economie Turque. Les entreprises d'Etat de production sont aussi très souvent chargées de la distribution. De façon générale ces industries tentent de répondre à la demande intérieure. Néanmoins certains fruits sec, opium, tabac, glans vins et liqueurs constituent les principales matières d'exportation.
- b) La part de l'Agriculture dans le revenu national (en million de L.T.)

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Culture	4 720	3 791	4 536	5 642	$6\;245$	7 276	5985	7 720	9 150	12 512
Hortic.	89	82	82	92	105	116	122	123	168	182
Pêcherie	24	17	22	26	53	50	55	70	70	88
Tot. Agr.	4 832	3 890	4 639	5 759	6402	7 442	$6\ 162$	7 913	9 388	12 342
% dans le			÷							
rev. Nat.	4 8	41,9	44,7	46,9	44,7	44,2	36	37,6	¢38,6	39,2

c) En 1955 calculée pour la population agée de plus de 16 et moins de 60 ans, la population agricole active constitue 76,7~% de la population active.

La population qui vit des activités agricoles constitue selon les estimations officielles 80 % de la population totale. (Türk Ekonomisinin Ana Hatları, Ankara 1954 p. 3).

- Répartition de la population active en agriculture en 1955

Exploitants	3.680
Exploitants à leur propre compte	2.276.000
Salariés agricoles	302.500
Aides familiaux non payés	6.184.000

- En comptant les prairies et en excluant les forêts on trouve que pour une personne active dans l'agriculture 6 hectares de terres arables sont disponibles.
 - d) Mise en oeuvre des techniques nouvelles:
- Le nombre de tracteurs passe de 1756 en 1948 à 31414 en 1952. Depuis cette date leur importation à continué à rythme moyen annuel de 2500 unités. Ils sont très souvent accompagnés de toutes sortes de machines.

Ce sont pour la plupart des machines américaines, montées en partie en Turquie. Elles sont probablement de bonne qualité technique, mais elles ne sont pas toujours bien adaptées aux conditions de sol de certaines régions. En plus comme elles sont d'origine et de marques diverses leur entretien et réparation posent des problèmes insolubles. Une question de standardisation et de coordination des importations se pose. Car cette situation cause des depenses de devises très importantes. De même la formation des techniciens et des ouvriers qualifiés s'en trouve compliquée.

L'utilisation de ces machines et des produits insecticides a abouti à l'élargissement des terres cultivables. De 7 133 000 ha. en 1934-38 celles-ci ont passé 11 130 000 ha. en 1951-52.

La main-d'oeuvre nécessitée par la relative mécanisation de l'agriculture ne semble pas avoir manqué. Les centres de formation ont fonctionné parallèlement à l'importation des machines. rôle de l'armée à cet égard a été important. Car beaucoup de fils de paysan qui, ont pu apprendre à conduire pendant leur service militaire, sont devenus conducteurs de tracteur. La plupart du temps ils sont allés s'engager dans de grandes exploitations. Ainsi le nombre de salariés agricoles a-t-il augmenté ces dernières années.

1 — Les Structures agraires.

Depuis le debut des Ottomans le droit de propriété de la terre a appartenu au Souverain. C'était une des conséquences de la conquête militaire des terres, effectuée au nom du Souverain. Le droit de jouissance appartenait à l'exploitant. Parallélement à l'affaiblissement de l'autorité du pouvoir public la jouissance s'est tarnsformée en propriété. C'est ainsi qu'au début du XX siècle on se trouve devant une large masse de paysans cultivant sa propre terre.

Le Droit Actuel (depuis 1926) définit un droit de propriété pareil à celui de l'Europe Occidentale.

A présent le type d'exploitation familiale est le type dominant. Seulement ces dernières années les exploitations basées sur le travail salarial prennent une importance grandissante. D'ailleurs les Fermes d'Etat très larges et modernes ont, depuis la République bien fonctionné et fonctionnent encore avec main-d'oeuvre salariée. Néanmoins surtout dans les régions de l'est quelques survivances du régime féodal sont à remarquer. Certes leur exploitation est actuellement basée sur le méteyage. Depuis 1946 la Loi sur la redistribution des propriétés terriennes très grande, a commencé à être appliquée. Mais comme nous l'avons déjà remarqué l'application radicale de cette loi a été rendu politiquement impossible par le système des Partis Politiques. Actuellement on se contente de distribuer les terres appartenant à l'Etat, et n'étant pas cultivées par lui. Les résultats de cette distribution sont encore difficiles à évaluer. Seulement il est évident qu'au point de vue social elle ne peut être que bénéfique.

Les Coopératives de production sont très peu répandues. Il y a environ 100 coopératives de crédit financées par la Banque Agricole c'est à dire par l'Etat.

— Les Structures de l'emploi en Agriculture

En 1955	Hommes	Femmes	Total
Travailleurs salariés:	253.506	55.723	309.229
Travailleurs indépand.:	2.290.000	200.000	2.490.000

A — Les Travailleurs salariés

a) Les niveaux d'emploi :

Au point de vue de niveau d'emploi les travailleurs salariés et la plupart des travailleurs indépendants se confondent. Car les deux catégories ont les mêmes occupations durant l'année. Peut-être parmi les premiers y-a-t-il davantage de travailleurs intermittants. Mais le phénomène de sous-emploi semble être général. Seulement il nous parait difficile de chiffrer ce niveau d'emploi. On peut tout au plus remarquer quelques indices permettant de juger l'ampleur du sous-emploi.

- 1° Les années de mauvaise récolte voient des quantités de travailleurs de terre affluer vers les villes en quête de travail.
- 2° Même pendant les années normales, durant l'hiver on peut constater nombre de paysans rechercher du travail et n'importe lequel. Ceci aboutit à des fluctuations dans le personnel des grandes entreprises industrielles mêmes. Par ex.: "à Istanbul la verrerie de Paşabahçe a enregistré, en 1948, 570 sorties et 555 entrées sur un effectif de 1 450 ouvriers." (Les Problèmes de Travail en Turquie B. I. T. Genève 1950). Ces exemples pourraient être multipliés.
 - 3° On constate dans certaines régions de la Mer Noire que les

femmes remplacent les hommes dans les travaux des champs pour les laisser totalement oisifs. Cela montre que ces travaux sont effectués de façon extensive et que seule l'insuffisance des revenus oblige les gens à aller chercher du travail ailleurs. Dans les régions où le sol est fertile par conséquent où un peu d'effort permet d'assurer le minimum de subsistance de la famille, aucun déplacement pour chercher du travail ne se fait. Par conséquent le chômage déguisé se perpétue.

- 4° Surtout dans les campagnes de l'est anatolien les terres arides étant plus nombreuses, les déplacements sont en plus grand nombre dans cette région. Leur surplus de main-d'oeuvre est déversé sur les plaines d.Adana ou plus à l'ouest.
- B) Les travailleurs idépendants, bien que n'étant astreints à aucune fiscalité sur leur revenu, n'ont pas des conditions matérielles satisfaisantes dans leur village. D'autre part le progrès des communications met un contact les marchés qui étaient jusqu'ici isolés les uns des autres. Cela crée de nouveaux besoins, des aspirations nouvelles à une meilleure vie. Les transports sont beaucoup plus faciles qu'autrefois. Les villes, qu'elles abritent des activités industrielles ou non, deviennent de plus en plus attirantes. Les questions d'urbanisme, de logement restent en dehors de notre sujet. Mais il faut au moins attirer l'attention sur le fait que les baraques que le nouveau citadin fabrique en une nuit avec l'aide de quelques camarades, constituent en fait un gain important pour ces gens dépourvus. Au moins ont-il un toit où se loger. C'est un des attraits de la ville. C'est ainsi que les villes entourées de campagnes pauvres deviennent tentaculaires.

Les paysans ne s'embauchent pas de façon définitive dans les emplois industriels, ni en services urbains. Car malgré tout pendant la période de récoltes leur terre a besoin de bras. Ils doivent ainsi rentrer dans leur village pour un temps plus ou moins long.

Les exploitants indépendants étant obligés de finir un travail sur les champs en un temps déterminé, les voisins se solidarisent et s'aident regulièrement les uns les autres. C'est une institution traditionnelle et en voie de regression, mais elle permet aux travailleurs installés en ville de ne pas être obligés revenir à leur campagne pour quelques mois par an. Pratiqué plus rationnellement cela pourrait résorber une certaine du chomage déguisé, sans compromettre la production, et sans pousser à une mécanisation excessive.

Car c'est un fait qu'une mécanisation démesurée de l'agriculture sans aucun souci de prévision aboutit parfois au chômage technologique. Il faut tout de suite ajouter que dans certaines régions si la mécanisation de l'agriculture a créé du chômage, elle a aussi créé de nouveaux emplois. Mais dans d'autres régions le chômage technologique est un fait.

3) Conditions Sociales des Travailleurs Agricoles.

A) Le niveau de vie:

C'est l'Etat qui par les mesures qu'il prend assure une stabilité aux revenus des exploitants. D'abord il garantit les prix de certains produits intéressant une masse importante des paysans. De même, garantie d'achat des produits comme opium, tabac etc. Il entre en concurrence avec des acheteurs étrangers pour assurer des prix aussi élevés que possible aux agriculteurs. Car lui seul a les possibilités de stockage sur grande échelle. D'ailleurs l'Etat n'en reste pas là, par les semences améliorées qu'il distribue, par les aides qu'il accorde exceptionnellement aux régions où une calamité s'est produite, il est partout présent, pour les années de mauvaise récolte il autorise le sursis de recouvrement des dettes de la Banque Agricole.

Le salaire minimum pour les salariés agricoles existe en loi. Mais en fait il n'est pas important en raison de la hausse des prix et de la carence des commissions chargées de le fixer.

B) Protection des travailleurs agricales.

Il n'y a aucune protection légale à ce sujet. Les conventions collectives n'ont été signées nulle part et ne semblent pas susceptible de l'être en un proche avenir. La durée du travail par exemple se fixe coutumièrement, suivant les régions. Sécurité Sociale n'existe pas.

Les conditions d'habitat rural sont très mauvaises. Mais ces dernières années, dans les régions proches de la Forêt, l'Etat donne du bois pour construction, à condition que le futur propriétaire s'angage à construire conformément à certains plans d'hygiène et de productivité.

L'Etat envoie dans les campagnes des médecins, des sages-femmes, des infirmiers; enfin des dispensaires ambulants visitent les villages à partir des centres sanitaires régionaux.

Sur le plan de l'instruction primaire l'Etat a entrepris de construire des écoles pour chaque village ou pour chaque groupe de villages. Pour ces écoles la question d'instituteurs s'est posée. Il était difficile de demander aux instituteurs citadins d'aller enseigner dans les villages, car ils ne sont pas habitués à la vie de campagne. Aussi depuis assez longtemps un enseignement assez original a été dispensé aux enfants villagois. Ils y sont instruits non seulment des sciences et des lettres, en même temps que les réalités de leur milieu d'origine, mais aussi les techniques modernes d'agriculture, d'élevage, de construction leur sont enseignées. Aussi dans le village ne sont-ils pas seulement des instituteurs pour les enfants de l'école, mais aussi des guides et aides des paysans.

La formation professionnelle des travailleurs agricoles est en voie d'être assurée par les équipes ambulantes. De même des conseillers techniques sont chargés de visiter periodiquement les campagnes et d'instruire les paysans sur les techniques modernes.

Comme il ressort de tout cet exposé le développement économique est en grande partie fonction d'un plan ou tout au moins d'un programme d'ensemble englobant aussi bien l'Industrie que l'Agriculture. Il est évident que seul l'Etat est en mesure de concevoir un tel plan. Par ailleurs il est à peine besoin de rappeler que l'Etat ne peut pas faire tout. Il est nécessaire que les paysans forment des groupes, des coopératives pour financer certains travaux, pour satisfaire leur besoin commun de services sanitaires, technique, éducatif, etc. Or, rien ne permet encore de dire que le paysan turc s'engage dans cette voie. Finalement c'est encore l'Etat qui apporte le progrès social par ses propres moyens et encourage le développement économique par ses crédits. De ce point de vue l'aide étrangère lui est d'un grand secours. Mais de fait que cette aide ne soit pas faite de façon régulière ni dans un plan d'ensemble l'efficacité de son action est amoindrie.

Malgré tout, tous ces efforts apportent déjà partiellement leur résultat. On sent déjà que le paysan est moins accablé par la culture de la terre. Ils sont de plus en plus nombreux à faire une polyculture dont la composition est plus directement influencée par la situation du marché. Par exemple à côté d'une monoculture de blé on voit le paysan cultiver des fruits et légumes ou selon les endroits faire de l'élevage car l'essor pris par les villes crée un important débouché intérieur pour ces produits. Beaucoup d'éleveurs viennent vendre leur beurre en ville pour y achetar, pour leur propre consommation familiale, des huiles végétales ou margarines qui coûtent beaucoup moins cher que le beurre. Cela est le signe

d'un reveil aux réalités économiques du pays, de l'intégration des marchés jusqu'ici marginaux dans un plus grand et plus souple marché national ou régional.

Déjà les effets de ce réveil de la paysannerie aparaissent sur son niveau de vie. Il faut penser que ce processus ira en s'accélérant. Mais il reste encore beaucoup à faire. Car le pays n'a même pas encore un Code Rural, protégeant le travail salarié dans l'agriculture, créant un système de Sécurité Sociale approprié.